Manuel de pose, utilisation, nettoyage et entretien

CERAMICHE
SUPERGRES

Manuel de pose, utilisation, nettoyage et entretien

CERAMICHE
SUPERGRES

SOMMAIRE

POSE 4
INDICATIONS ET AVERTISSEMENTS
POUR LA POSE DU GRES CERAME. 5
NETTOYAGE 6
RECOMMANDATIONS
POUR LA POSE 120x278 10
INDICATIONS ET AVERTISSEMENTS POUR LA
POSE T20 11

POSE

Au moment de la réception du matériau, après avoir contrôlé la correspondance entre les documents de livraison et la marchandise et dans tous les cas avant la pose, il est important de vérifier avec minutie que le ton, le calibre et le choix du matériau sont conformes. En outre, il est nécessaire de vérifier que le matériau est exempt de vices apparents (définis par les conditions générales de vente et par le tableau 2 à la page 5) dans la mesure où aucune réclamation concernant un matériau déjà posé, dont les vices étaient visibles avant l'installation, ne pourra être acceptée.

En partant du principe que le dénuançage est une caractéristique propre aux produits céramiques, il est demandé de vérifier la valeur V-SHADE des carreaux qui devront être installés. Afin d'obtenir le meilleur résultat esthétique possible, il faut poser le matériau en prenant des carreaux provenant de boîtes différentes de manière à obtenir un mélange parfait.
Pour les produits à veinures, comme les pierres naturelles, il est recommandé de disposer la veinure des plaques de manière à obtenir le plus bel effet esthétique et chromatique.

Le client final devra garantir, dans la mesure du possible, des conditions microclimatiques et d'éclairage permettant au poseur de conduire les opérations d'installation de manière fiable, en contrôlant, par conséquent, les matériaux et l'ouvrage en cours de réalisation, comme indiqué précédemment.

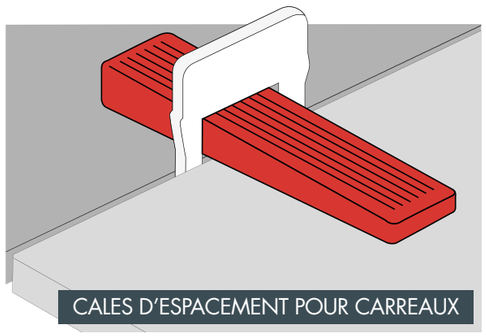
Il est conseillé de poser avec de la colle en utilisant des adhésifs spécifiques à hautes prestations. Il est rappelé que, au moment de la pose, la sous-couche doit être stable, sèche et adaptée. Il est dans tous les cas nécessaire de suivre les instructions des fabricants des matériaux pour les sous-couches et les adhésifs cimentaires spécifiques utilisés. Les adhésifs cimentaires doivent être appliqués à une température ambiante, généralement entre +5° C et + 30/35° C.
Les adhésifs les plus adaptés à la pose des matériaux de la marque Supergres peuvent être identifiés à partir de la Norme Européenne actuellement en vigueur EN12004.

Durant la pose, il est nécessaire de ne pas écrire sur la surface d'utilisation du matériau à l'aide de crayons (graphites) ou de marqueurs indélébiles, notamment sur celle des produits polis.
Bien qu'il ne soit pas nécessaire de mouiller les carreaux avant la pose, il est toutefois conseillé de laver rapidement avec de l'eau propre le dos du carreau si celui-ci est poussiéreux.

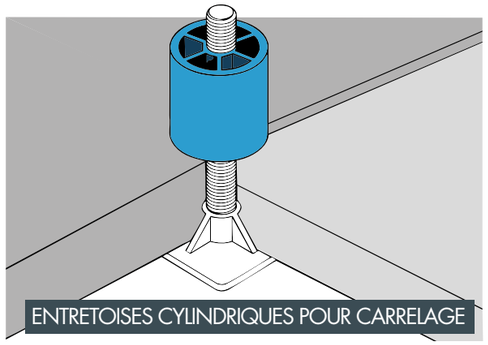
Dans la période comprise entre la conclusion de la pose et la livraison au client final, le carrelage céramique devra être maintenu propre et dépourvu de ciment, sable, mortier et de tout autre matériau pouvant entraîner des taches et/ou des phénomènes d'abrasion mécanique superficielle. Il est nécessaire de protéger la pose vis-à-vis des dommages ou des contaminations provenant, éventuellement, d'un passage prévisible d'autres ouvriers tels que des peintres en bâtiment, des électriciens, des menuisiers, etc.

Pour la pose dite à fond perdu, il est recommandé de décaler les carreaux de 20 cm au maximum. Pour les matériaux rectifiés, le joint minimum prescrit est de 2 mm (ce type de pose permet une plus grande prise du jointoyant sur les bords des carreaux, une plus grande absorption des éventuels mouvements de la sous-couche et une compensation des carreaux). Pour les carreaux non rectifiés, il faut réaliser un joint d'au moins 5 mm.
Supergres n'accepte pas les contestations relatives à la pose de matériau rectifié avec des joints inférieurs à 2 mm.

Afin de minimiser les irrégularités de la pose, aussi bien au sol qu'en revêtement, nous recommandons d'adopter des « systèmes de pose facilitée » avec des entretoises et des niveleurs équipés de marchepieds antidérapants et anti-rayure, lors de la pose de revêtements en pâte blanche ou en grès avec une finition rodée.



CALES D'ESPACEMENT POUR CARREAUX



ENTRETOISES CYLINDRIQUES POUR CARRELAGE

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA TRANSFORMATION ET LA POSE DU GRÈS CÉRAME

DANGER : le traitement de ce produit (y compris, sans s'y limiter : coupe, perçage, polissage ou ponçage) peut générer de la silice cristalline respirable (poussière de silice). Une exposition sans les mesures de protection adéquates peut entraîner des maladies graves, notamment la silicose et le cancer du poumon. Veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur le site internet www.supergres.com/sds pour les précautions détaillées. Ne pas manipuler avant d'avoir lu, compris et mis en œuvre toutes les consignes de sécurité.

Lors de la manutention manuelle des carreaux, vérifier au préalable le poids des paquets afin d'éviter des efforts excessifs. La manutention manuelle des charges doit se faire dans le respect de la réglementation nationale en vigueur. Sur le chantier, il est extrêmement important de différencier tous les types de déchets afin de permettre leur collecte et, si possible, leur récupération. Nous conseillons d'apporter les matériaux provenant de la démolition de sols et revêtements muraux dans un centre de tri de manière à garantir une élimination respectueuse de l'environnement.

AVERTISSEMENT :
SUPERGRES, CONCERNANT LE MATÉRIAU DÉJA POSÉ,
- **N'ACCEPTE PAS LES CONTESTATIONS DUES À DES VICES APPARENTS, DÉFINIS DANS LE TABLEAU 2**
- **N'EST PAS RESPONSABLE DE LA QUALITÉ DU CARRELAGE RÉALISÉ, MAIS UNIQUEMENT DES CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIAU FOURNI.**

IL EST CONSEILLÉ DE CONSERVER, AU TERME DE LA POSE, PLUSIEURS CARREAUX À METTRE DE CÔTÉ EN VUE DE RÉPARATIONS ÉVENTUELLES OU AFIN DE DISPOSER AUSSI D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DU MATÉRIAU EN CAS DE CONTESTATION.

Joints et jointoiements

Dans les espaces de grandes dimensions, il est absolument nécessaire de positionner des joints de dilatation avec régularité, tandis que pour les petits espaces, il est suffisant de laisser un léger espace entre le carrelage et les murs périmétraux, qui sera ensuite recouvert par la plinthe. La supervision du concepteur ou du directeur de chantier est dans tous les cas nécessaire pour vérifier que l'installation respecte les normes en vigueur dans chaque pays.
Pour l'utilisation de mastics époxys ou avec des adjonctions de résines ou similaires, il est conseillé de suivre avec attention les indications des fabricants car le durcissement rapide de ces derniers requiert des attentions supplémentaires. Il est également jugé important de faire, au préalable, un essai de nettoyage sur une portion du sol.
Notamment, pour les produits lustrés et polis, il est suggéré d'utiliser des mastics dont la couleur est en harmonie avec celle du carreau (ex. Éviter un carreau blanc avec un mastic noir).
Après le jointoiement des carreaux, il est important, lorsque le mastic est encore frais, d'enlever immédiatement avec soin le mastic en excès à l'aide d'une éponge et de beaucoup d'eau.
Il est dans tous les cas indispensable, quelques jours après la pose, lorsque les joints sont secs, d'effectuer le nettoyage de fond en utilisant des acides tamponnés (voir le chapitre suivant intitulé : Nettoyage « après la pose ») afin d'enlever complètement tous les résidus des opérations de chantier.

Voici quelques exemples de détergents à base « acide » spécifiques pour le nettoyage après la pose :

- **DETERDEK PRO FILA INDUSTRIA CHIMICA** - www.filachim.com
- **DELTA PLUS ECO KERAKOLL** - www.kerakoll.com
- **KERANET MAPEI** - www.mapei.it
- **SOLVACID GEAL** - www.geal-chim.it
- **DISYCOTT FABER** - www.faberchimica.com

NETTOYAGE

NETTOYAGE EXTRAORDINAIRE « DE FIN DE POSE »

Grès cérame

Le nettoyage « après la pose » est obligatoire à la fin des travaux.
Le retrait inadapté ou tardif des résidus du jointoiement utilisé pour les joints peut laisser des auréoles difficiles à enlever et créer sur le sol un film cimentaire capable d'absorber les saletés en tout genre.
Il est indispensable de détacher et d'éliminer complètement ces résidus à l'aide d'acides tamponnés dilués dans l'eau (toujours se conformer aux instructions d'utilisation sur les emballages des produits utilisés) qui devront ensuite être éliminés complètement et rapidement lors du rinçage abondant de l'ensemble du sol.
Il est conseillé de répéter l'opération de lavage et de rinçage jusqu'à l'élimination complète de toutes les auréoles ou de tous les résidus.
Il est suggéré d'effectuer un lavage préliminaire sur une surface échantillon de plusieurs mètres carrés. Dans le cas d'un résultat positif, le nettoyage pourra être étendu sur l'ensemble de la surface. Après avoir effectué le nettoyage susmentionné, il est nécessaire d'effectuer un lavage basique ou alcalin en utilisant des détersifs dégraissants. Cela car le lavage acide peut laisser une patine sur le sol qui pourrait contribuer à retenir la saleté.
Avant d'utiliser ces produits, lire attentivement les étiquettes sur les emballages afin de les utiliser de manière sûre et efficace.

Revêtement en pâte blanche

Le lavage après la pose est une phase d'une importance fondamentale pour toutes les interventions successives d'entretien : il permet d'éliminer les résidus de pose et la saleté qui viennent inévitablement des travaux comme le mortier, la colle, la peinture, etc. Une fois que les délais de séchage du mastic sont écoulés, il faut procéder à un nettoyage à l'aide d'un détergent neutre en respectant scrupuleusement les instructions d'utilisation indiquées par le fabricant sur l'emballage.
Décorations et insertions spéciales avec applications de matières et/ou de métaux précieux (or – argent).
Il faut prêter une grande attention lors de la phase de nettoyage et de la phase de pose. Éviter absolument l'utilisation de produits abrasifs qui pourraient rayer et endommager la surface. Pour le nettoyage, Supergres conseille d'utiliser uniquement des chiffons

NETTOYAGE QUOTIDIEN

Après avoir effectué le nettoyage « après la pose » (chapitre précédent), l'utilisation d'un détergent neutre est conseillée pour le nettoyage quotidien.
Les détergents vendus dans le commerce, contenant des cires et des additifs brillants qui peuvent déposer sur le sol des patines indésirables, doivent être évités. Il est vivement déconseillé d'utiliser des cires, des savons oléagineux, des imprégnants et des traitements variés (hydrofuges et oléofuges) sur le produit Supergres, dont l'application n'est pas nécessaire. En présence desdits traitements, il faut tout d'abord les faire disparaître du sol en utilisant des produits spécifiques, en suivant les instructions reportées par le fabricant.
En cas de patines créées par du savon, du calcaire ou de la saleté, il faut au contraire utiliser un détergent acide, dilué de manière adaptée dans de l'eau (respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit).
Il convient de signaler que l'acide fluorhydrique (HF) et ses dérivés peuvent endommager irrémédiablement les carreaux.
Pour le nettoyage ordinaire, Supergres conseille l'utilisation d'eau de Javel ou d'ammoniaque, diluées de manière adaptée dans de l'eau.
Toutes les surfaces lustrées ou polies ont besoin d'être nettoyées avec des outils non abrasifs afin d'éviter les opacifications et les rayures.
En outre, le séchage du sol est conseillé afin d'éviter la formation d'auréoles.

NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE

Dans le cas de taches particulières et/ou particulièrement tenaces, il est conseillé d'utiliser des détergents spécifiques, comme indiqué dans le Tableau 1 : "produits pour le nettoyage ". En outre, il ne faut pas oublier que l'élimination de toute tache est plus simple lorsque celle-ci est encore fraîche. Il est important de toujours faire un test préalable avant l'utilisation des produits détergents, notamment sur grès cérame lustré ou poli. .

TABLEAU 1 - PRODUITS POUR LE NETTOYAGE

TYPE DE SALETE	SOLUTION	DETERGENTS / FABRICANTS
CALCAIRE CHARBON CIMENT PLÂTRE MORTIER CRAYON RÉSIDU MÉTALLIQUE ROUILLE CIMENT-JOINT MORTIER COLORÉ DÉTEMPRES MURALES	**SOLUTION ACIDE**	DETERDEK PRO / FILA SOLVACID / GEAL CEMENT REMOVER / FABER KERANET / MAPEI DELTA PLUS ECO / KERAKOLL
BIÈRE CAFÉ COCA COLA VIN GLACE PNEU GRASSES KETCHUP MAYONNAISE CONFITURE MOUTARDE ROUGE À LÈVRE HUILE DE LIN TEINTURE POUR CHEVEUX URINE VOMI	**SOLUTION ALCALINE**	PS87 PRO / FILA DETERFLASH / GEAL TILE CLEANER / FABER AMMONIACA / UNIVERSALE
AURÉOLE DE VENTOUSES GOUDRON CIRE DE BOUGIE CIRE PROTECTRICE COLLE CHEWING-GUM ENCRE RUBAN ADHÉSIF HUILES, FEUTRE RÉSINES VERNIS À ONGLES CIGARETTE	**SOLVANT**	FILA SOLV / FILA ALKALIN CLEANER / FABER ACETONE / UNIVERSALE TRIELINA / UNIVERSALE

Pour toute question spécifique, contactez:

FILA (www.filasolutions.com) **KERAKOLL** (www.kerakoll.com) **MAPEI** (www.mapei.it)
GEAL (www.geal-chim.it) **FABER** (www.faberchimica.com)

TABLEAU 2 – VICES APPARENTS

MOTIF	DESCRIPTION	EXCEPTIONS
CALIBRE	Carreaux de dimensions différentes (Largeur/Longueur) à l'intérieur du même lot (Calibre) avec des déviations supérieures aux tolérances indiquées dans la fiche technique.	/
PLANÉITÉ	Carreaux concaves ou convexes (courbure de l'arête), avec des angles rehaussés ou abaissés (gauchissement) avec des déviations supérieures aux tolérances indiquées dans la fiche technique.	/
ORTHOGONALITÉ – RECTITUDE	Carreaux avec des bords non rectilignes et non orthogonaux (« effet trapèze ») avec des déviations supérieures aux tolérances indiquées dans la fiche technique.	/
ÉPAISSEUR	Carreaux d'épaisseurs différentes à l'intérieur de la même boîte avec des déviations supérieures aux tolérances	/
CRAQUELURES	Carreaux avec des craquelures parallèles ou orthogonales sur leur bord ou leur surface avec un détachement immédiat de plaques superficielles après le battage.	/
FISSURES	Carreaux avec des angles et/ou des bords cassés à l'intérieur des boîtes.	/
DÉFAUTS DE SURFACE	Carreaux avec trous, coulées, creux, bosses, dépressions, contamination de la pâte et avec présence de la marque (imprimée par le dos du matériau céramique) sur la surface d'utilisation.	La marque des ventouses, visible uniquement dans des conditions d'humidité pendant quelques secondes, n'est pas considérée comme un défaut dans la mesure où celle-ci ne se voit pas dans des conditions normales d'utilisation.
DÉFAUT DE DÉCORATION	Carreaux avec des défauts de sérigraphie, d'émail, de gouttes et de lignes de la machine numérique.	/
HORS TON	Carreaux avec un ton excessivement différent de la référence et/ou de l'échantillon fourni au client.	/
TONS MÉLANGÉS	Carreaux à l'intérieur du même lot avec un degré de dénuançage supérieur au V-Shade mentionné dans le catalogue.	/
DÉFAUT DE LUSTRAGE/POLISSAGE	Carreaux avec une quantité excessive de trous, « pelades » (apparition de la couleur de la pâte), bords rayés et/ou opaques, rayures superficielles de forme semi circulaire, …	/
PROBLÈMES DE COUPE – ÉCAILLES	Carreaux qui s'ébrèchent, s'écaillent et se brisent durant la coupe linéaire et/ou la perforation quadrangulaire et/ou circulaire.	/

TABLEAU 3 – VICES CACHÉS

MOTIF	DESCRIPTION	EXCEPTIONS
CRAQUELURES – DÉCROCHAGES SUPERFICIELS	Carreaux qui, après la pose, manifestent des craquelures parallèles ou orthogonales sur leur bord ou leur surface (« décrochage superficiel »).	Attention car les ruptures des carreaux coupés pour le périmètre du sol, le plus souvent, sont la conséquence d'un manque de précautions au moment de la coupe et/ou la pose de la céramique.
TRESSAILLAGE À EFFET RETARDÉ	Carreaux émaillés pour revêtement qui présentent des phénomènes de tressaillage « à effet retardé », quelques mois après la pose.	Ce défaut peut être dû à la céramique mais il est le plus souvent dû à la pose qui n'a pas été réalisée dans « les règles de l'art ».
DÉTERIORATION DUE AU GEL	Carreaux qui, quelques mois après la pose en extérieur, montrent l'apparition de fractures et d'écailles assez typiques de la céramique, le plus souvent de type « conchoïde ».	Le détachement et/ou soulèvement de carreaux posés à l'extérieur ainsi que la rupture de carreaux individuels et/ou placés les uns à côté des autres ne sont pas dus à la céramique mais à une installation incorrecte.
SALISSURE	Carreaux qui retiennent de manière anormale la saleté et s'avèrent être difficiles à nettoyer.	Il s'agit vraisemblablement d'un vice caché mais il faut vérifier si celui-ci est dû à des prestations inadaptées du matériau céramique installé et/ou à un entretien incorrect effectué par le client final.

120x278RT ÷ 6mm RECCOMMANDATIONS POUR LA POSE

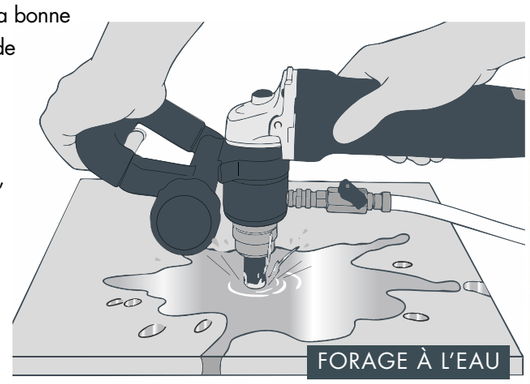
AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA TRANSFORMATION ET LA POSE DU GRÈS CÉRAME

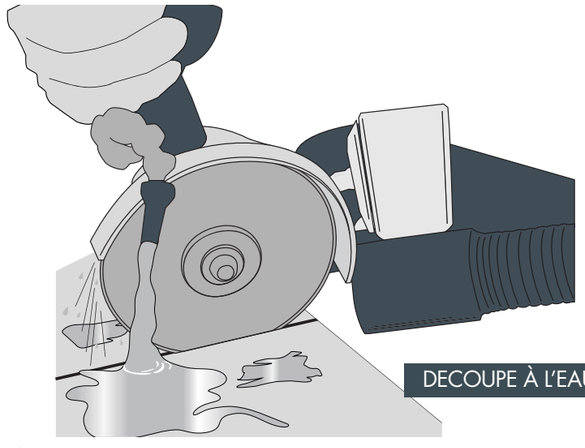
Danger : le traitement de ce produit (y compris, sans s'y limiter : coupe, perçage, polissage ou ponçage) peut générer de la silice cristalline respirable (poussière de silice). Une exposition sans les mesures de protection adéquates peut entraîner des maladies graves, notamment la silicose et le cancer du poumon. Veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur le site internet www.supergres.com/sds pour les précautions détaillées. Ne pas manipuler avant d'avoir lu, compris et mis en œuvre toutes les consignes de sécurité.

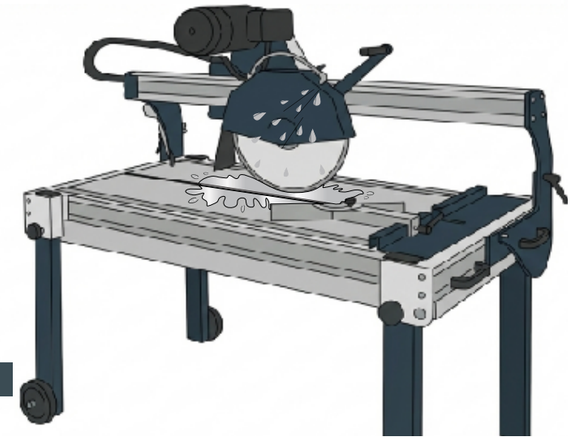
LA DALLE EN GRÈS CÉRAME EST UN MATÉRIAU LOURD, MANIPULER LES DALLES EN UTILISANT DES DISPOSITIFS MÉCANIQUES OU PNEUMATIQUES DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ET DANS LE RESPECT DES LIMITES DE CHARGE DÉFINIES PAR LA LÉGISLATION LOCALE.

Utiliser toujours des méthodes humides pendant toutes les étapes de fabrication et de traitement. Éviter de générer de la poussière en suspension dans l'air, en particulier en l'absence d'équipements de protection respiratoire adaptés et de systèmes adéquats de filtration et de ventilation. Les mesures de protection requises dépendent des conditions spécifiques du lieu de travail et de la législation applicable.

Supergres recommande l'utilisation au sol de plaques de 6 mm d'épaisseur uniquement pour des applications dans un contexte résidentiel et commercial à faible affluence ainsi que dans des contextes dépourvus de passages de charges ponctuelles lourdes ou de chariots à roues dures. Les plaques de 6 mm d'épaisseur, grâce à leur épaisseur réduite, sont particulièrement adaptées à une pose sur des sols ou des revêtements préexistants en marbre, en pierre naturelle et en céramique, sans impliquer la démolition de la sous-couche. Cette sous-couche préexistante devra toutefois être plane, stable, rigide et privée de ruptures. Il sera dans tous les cas nécessaire d'évaluer attentivement, avec le concepteur du sol, la conformité de la sous-couche. En cas de doute, il sera nécessaire d'évaluer la nécessité de la démolition et/ou l'utilisation d'épaisseurs traditionnelles.Supergres déconseille la pose directe de plaques de 6mm d'épaisseur sur une chape car le résultat dépend de la bonne exécution de la chape, de son séchage complet, du respect des joints de dilatation ainsi que de la pose effectuée selon les règles de l'art.
Par conséquent, pour une pose directe sur une chape, Supergres préconise un carrelage en grès cérame d'une épaisseur traditionnelle.
En général, pour l'application au sol des plaques de 6 mm d'épaisseur, l'adhésif (à choisir avec le concepteur en fonction des caractéristiques du chantier) devra être appliqué suivant la méthode du double encollage afin de garantir non seulement la répartition parfaite de ce dernier mais aussi une adhérence optimale, en évitant ainsi la formation de vides éventuels qui pourrait provoquer des ruptures.


FORAGE À L'EAU


DECOUPE À L'EAU



INDICATIONS ET AVERTISSEMENTS POUR LA POSE T_20 T_20

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA TRANSFORMATION ET LA POSE DU GRÈS CÉRAME

Danger : le traitement de ce produit (y compris, sans s'y limiter : coupe, perçage, polissage ou ponçage) peut générer de la silice cristalline respirable (poussière de silice). Une exposition sans les mesures de protection adéquates peut entraîner des maladies graves, notamment la silicose et le cancer du poumon. Veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur le site internet www.supergres.com/sds pour les précautions détaillées. Ne pas manipuler avant d'avoir lu, compris et mis en œuvre toutes les consignes de sécurité.

POSE À SEC T_20

- Les dallages extérieurs posés sans collage sont soumis à **l'action du vent, avec le risque de soulèvement des plaques,** notamment ceux posés aux étages d'un bâtiment. Le fabricant recommande de faire vérifier par un technicien qualifié la bonne adaptation du système de pose en étages avec la réglementation en vigueur et les conditions d'utilisation locales, afin d'éviter le risque **de dommages aux personnes et aux biens.**
- Une dalle céramique posée sur un système surélevé **peut se casser à la suite d'un impact d'un objet lourd** qui y chuterait d'une certaine hauteur, avec le risque de sérieux dommages pour quiconque stationnerait ou transiterait sur ce carreau. Le non respect des instructions fournies par le fabricant relatives à la pose sur des systèmes surélevés peut provoquer de **sérieux dommages aux personnes.**
- Pour toutes informations complémentaires et recommandations de pose, veuillez vous référer à notre site www.supergres.com
- Les données de résistance aux charges et à la flexion et les informations données dans le catalogue, ainsi que les avertissements sur le positionnement et la quantité des supports, sont valables pour des dalles entières. Les coupes, trous (circulaires ou rectangulaires, coupes qui modifient les proportions des côtés, etc.) effectués éventuellement sur la dalle engendrent une diminution de résistance aux charges. Par conséquent, il est nécessaire que le poseur évalue au cas par cas l'utilisation de structures de renfort.

INDICATIONS ET AVVERTISSMENTS POUR CONCEPTEURS ET MAITRES D'OUVRE

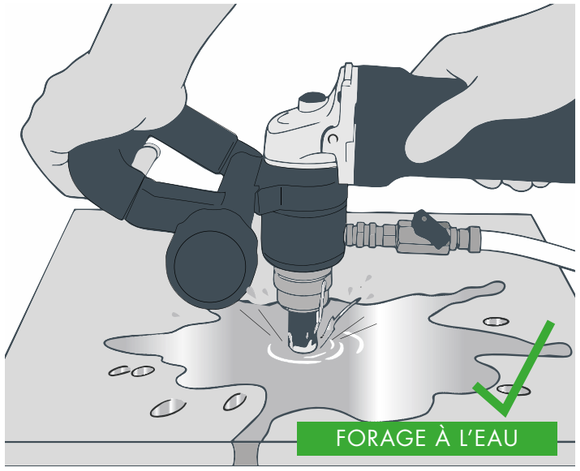
Lorsque la mise en œuvre de dalles de 20 mm prévoit l'utilisation du **produit céramique en termes structurels**, il est recommandé aux concepteurs, maîtres d'œuvre et/ou aux maîtres d'ouvrage de faire une évaluation scrupuleuse du cahier des charges du projet eu égard aux caractéristiques techniques des dalles. En particulier, afin d'éviter le risque de dommages aux personnes ou aux biens, le fabricant recommande :

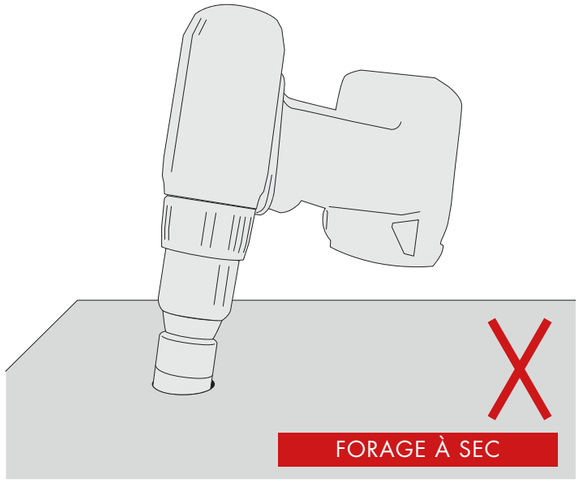
- Si la mise en œuvre prévoit une pose surélevée, en tenant compte qu'un carreau pourrait se casser suite à la chute d'un corps lourd, de vérifier en avance la destination d'usage spécifique et de se conformer au **tableau d'instructions de pose surélevée reproduit à la page 10**, où, dans des conditions déterminées, il est prévu de rajouter un renforcement sur le revers du carreau (un treillis double en fibre de verre) fourni par le fabricant.
- Concernant le dallage posé en étages, quelque soit le système de pose sans collage utilisé, de respecter les spécifications des normes et les conditions locales d'emploi, entre autre, à titre d'exemple, **l'action du vent, le chargement structurel, les actions sismiques**, etc. Le non respect des recommandations reproduites ci-dessus peut conduire à un usage impropre du produit et éventuellement causer de graves dommages aux personnes ou aux biens.

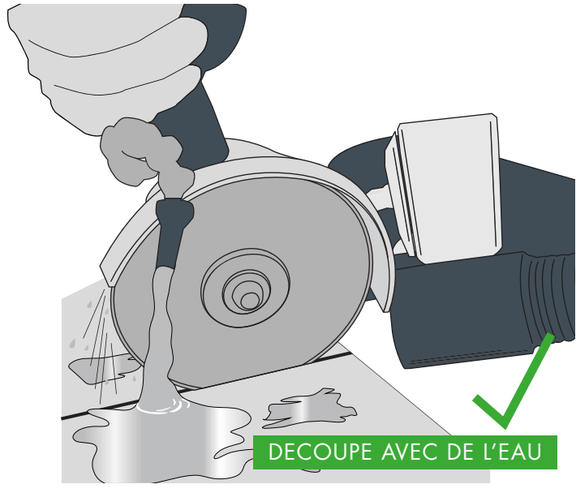
Pour de plus amples détails sur les produits de 20 mm d'épaisseur et sur leurs systèmes de pose, et en particulier, pour les recommandations, mises à jour, limitations d'usage et précautions en phase de pose, veuillez prendre connaissance du catalogue T_20 et du site www.supergres.com

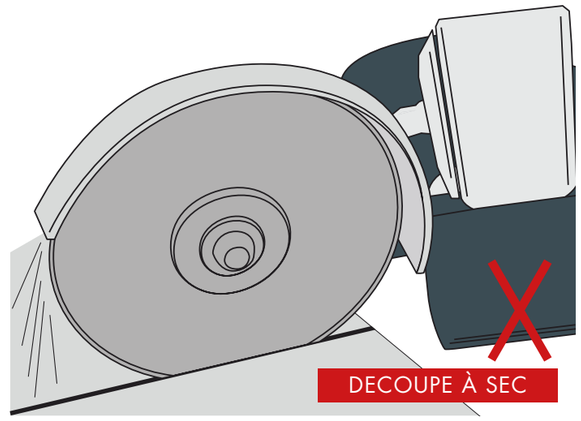
AVERTISSEMENT :
SUPERGRES, CONCERNANT LE MATÉRIAU DÉJA POSÉ,
- **N'ACCEPTE PAS LES CONTESTATIONS DUES À DES VICES APPARENTS, DÉFINIS DANS LE TABLEAU 2**
- **N'EST PAS RESPONSABLE DE LA QUALITÉ DU CARRELAGE RÉALISÉ, MAIS UNIQUEMENT DES CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIAU FOURNI.**

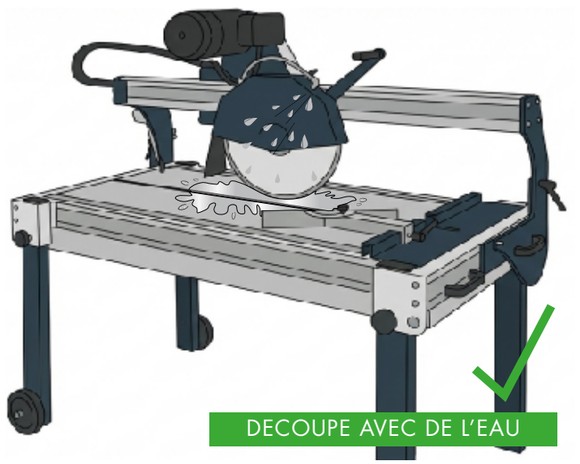
IL EST CONSEILLÉ DE CONSERVER, AU TERME DE LA POSE, PLUSIEURS CARREAUX À METTRE DE CÔTÉ EN VUE DE RÉPARATIONS ÉVENTUELLES OU AFIN DE DISPOSER AUSSI D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DU MATÉRIAU EN CAS DE CONTESTATION.

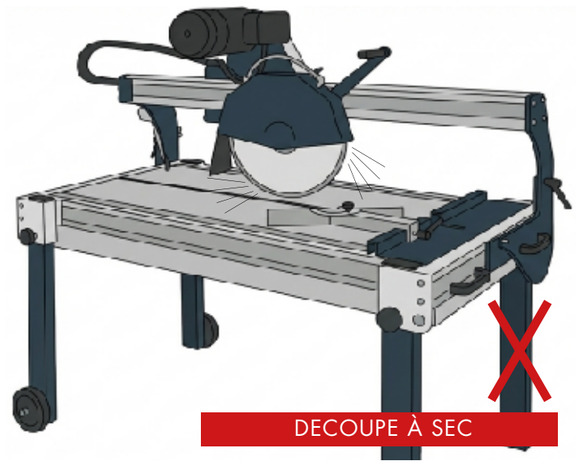


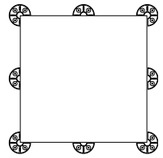
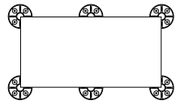
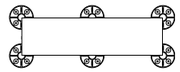
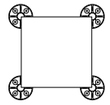
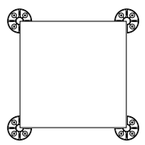
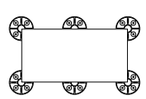










T.20 FORMATO SIZE	ALTEZZA FINO A 2 CM UP TO 2 CM	ALTEZZA DA 2 A 10 CM* FROM 2 TO 10 CM	ALTEZZA DA 10 A 30 CM* FROM 10 TO 30 CM
120x120 RT 48"x48" 	**8 PIEDI** (2,7 pz/m²) **8 SUPPORTS** (2,7 pz/m²)	**8 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (2,7 pz/m²) **8 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (2,7 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT	**8 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (2,7 pz/m²) **8 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (2,7 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT
60x120 RT 24"x48" 	**6 PIEDI** (3,4 pz/m²) **6 SUPPORTS** (3,4 pz/m²)	**6 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (3,4 pz/m²) **6 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (3,4 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT	**6 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (3,4 pz/m²) **6 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (3,4 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT
30x120 RT 12"x48" 	**6 PIEDI** (7 pz/m²) **6 SUPPORTS** (7 pz/m²)	**6 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (7 pz/m²) **6 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (7 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT	**6 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (7 pz/m²) **6 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (7 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT
60x60 RT 24"x24" 	**4 PIEDI** (3,4 pz/m²) **4 SUPPORTS** (3,4 pz/m²)	**4 PIEDI** (3,4 pz/m²) **4 SUPPORTS** (3,4 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT	**4 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (3,4 pz/m²) **4 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (3,4 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT
80x80 RT 32"x32" 	**4 PIEDI** (2 pz/m²) **4 SUPPORTS** (2 pz/m²)	**4 PIEDI** (2 pz/m²) **4 SUPPORTS** (2 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT	**4 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (2 pz/m²) **4 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (2 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT
45x90 RT 18"x36" 	**6 PIEDI** (6 pz/m²) **6 SUPPORTS** (6 pz/m²)	**6 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (6 pz/m²) **6 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (6 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT	**6 PIEDI + DOPPIA RETE DI FIBRA DI VETRO** (6 pz/m²) **6 SUPPORTS + DOUBLE FIBERGLASS MESH** (6 pz/m²) OPPURE SISTEMA T20 UP SENZA RINFORZO T20 UP SYSTEM WHITOUT REINFORCEMENT

For USA, Australia and Canada: *

ALL SIZES, 20 MM THICKNESS ARE CONSIDERED SUITABLE FOR LAYING ON SUPPORTS AT A **MAXIMUM HEIGHT OF 2 CM (¾").**
FOR SPECIAL RAISED APPLICATION, CONTACT SUPERGRES TECHNICAL DEPARTMENT.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des informations détaillées concernant la double fibre de verre à coller sur la dalle, nous vous invitons à contacter l'entreprise. **Supergres ne peut être tenue responsable que si elle a fourni le système complet (dalle + renfort)**. En cas de rupture, la dalle doit être immédiatement remplacée.

Manuel de pose, utilisation, nettoyage et entretien

OFFICE
Strada Statale 467, 34
42013 Casalgrande (RE) Italy

Phone +39 0522 997411
Fax Export +39 0522 997415
Fax Italia +39 0522 997494

WAREHOUSE
Via dell'Industria, 1-Villaggio Macina
42013 Salvaterra di Casalgrande (RE) Italy

info@supergres.com
www.supergres.com

CERAMICHE
SUPERGRES